

# Grille d'analyse de la conduite de l'entretien avec les proches

<b>Numéro cristal :</b>		
<b>Nombre d'entretiens réalisés à partir du projet PMO :</b>	<b>PMO</b>	
<b>Nombre d'entretiens auxquels la coordination est présente :</b>		
<b>Nombre de soignants présents lors de l'abord des proches</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Nombre de proches présents lors de l'abord des proches</b>		Contre- indic <input type="checkbox"/>
<b>Médecin réanimateur présent à l'entretien :</b> <b>Médecin du service <input type="checkbox"/></b> <b>Médecin de garde <input type="checkbox"/></b>		
<b>Fonction des membres de la coordination</b>		
<b>Fonction des personnels soignants présents à l'entretien</b>		
<b>Service d'hospitalisation</b>		

# Grille d'analyse de la conduite de l'entretien avec les proches

Préparation des entretiens			Commentaires
	OUI	NON	
1. La gravité de la situation clinique a fait l'objet d'une annonce préalable			
2. L'histoire médicale est parfaitement connue des soignants			
3. Les données personnelles et administratives sont connues			
4. Les souhaits du défunt sont connus			
5. Le contexte et les proches sont identifiés			
6. L'entretien est préparé, les rôles sont répartis			
7. L'entretien est planifié dans la journée			

# Grille d'analyse de la conduite de l'entretien avec les proches

	OUI	NON	
8. Une salle dédiée et adaptée est prévue			
<b>Accueil des proches lors des entretiens</b>			
9. L'équipe soignante se présente			
10. On s'enquiert de ce que savent les proches			
11. On s'assure qu'un avis d'aggravation a été donné			
12. Une information claire et juste a été donnée (temps de narration médicale)			
13. Abord spontané du don par les proches			

# Grille d'analyse de la conduite de l'entretien avec les proches

<b>Annnonce de la mort</b>			
	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
14. Elle a été préparée par l'équipe			
15. Le médecin qui fait l'annonce de la mort est le senior en charge du défunt			
16. La coordination est présente			
17. Les proches expriment ce qu'ils ont compris de la situation			
18. L'équipe s'enquiert de la compréhension des proches			
19. La mort est annoncée, le mot « mort » est prononcé			
20. Un temps est laissé aux proches, avec la possibilité de retourner auprès du défunt			

# Grille d'analyse de la conduite de l'entretien avec les proches

<b>Information sur la nature et la finalité des prélèvements, recueil de l'éventuelle opposition</b>			
	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
21. Un délai suffisant est respecté entre l'annonce de la mort et l'abord du don			
22. La mort encéphalique semble être comprise par les proches			
23. L'état émotionnel des proches permet d'instaurer l'échange			
24. La loi est évoquée			
25. La nature des prélèvements possibles et la finalité thérapeutique sont expliquées			
26. A la demande des proches, la CH les informe sur le déroulement du prélèvement			

# Grille d'analyse de la conduite de l'entretien avec les proches

27. Une rencontre ou un contact téléphonique post-prélèvement est programmé avec les proches			
28. Les rites culturels sont évoqués			
29. Les modalités du refus sont expliquées			
30. Le cas échéant, l'écrit d'opposition du défunt ou l'attestation de témoignage de l'opposition du défunt est classé dans le dossier.			
<b>Evaluation de l'entretien</b>			
31. La grille d'évaluation est renseignée en binôme réanimateur / membre coordination présents à l'entretien dès que possible.			